

Mittal joue la carte du CO2

« La porte de Gandrange n'est pas fermée », affirme curieusement Lakshmi Mittal, qui estime n'avoir pas été « compris ». Le P.-D.G. d'ArcelorMittal ranime l'espoir de voir la Lorraine accueillir un centre de captage de CO2.

Le P.-D.G. d'ArcelorMittal, Lakshmi Mittal, assure que la France « aura la préférence » du groupe si elle veut participer au projet-pilote de captage de CO2, dans le cadre du programme européen Ulcos, ce qui pourrait entraîner un investissement supplémentaire de « l'ordre de 300 millions d'euros » en Lorraine. Conçu en février 2005, le programme Ulcos (Ultra Low CO2 Steelmaking) réunit 48 entreprises et organisations européennes dans une initiative de recherche sur la réduction drastique des émissions polluantes.

« La question centrale est de choisir la meilleure technologie » pour ce projet consacré à la sidérurgie à très faible émission de dioxyde de carbone, relève Lakshmi Mittal dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos*. « Si nous pouvons travailler avec le gouvernement français, nous pourrions en effet réaliser cet investissement supplémentaire de l'ordre de 300 millions d'euros », ajoute-t-il. « D'autres gouvernements

souhaitent aussi participer à un tel programme mais si la France veut participer, elle aura réellement notre préférence », assure le patron d'ArcelorMittal.

Interrogé sur sa stratégie en Lorraine, le P.-D.G. d'ArcelorMittal affirme que « la porte de Gandrange » n'est « pas fermée », soulignant que son groupe est prêt à étudier toutes les opportunités sur le site. « Les gens n'ont pas compris notre projet et nos ambitions pour la Lorraine. Ils ont cru que nous voulions complètement fermer Gandrange. Or il s'agit de n'en fermer qu'une partie et d'investir dans celle restante », explique-t-il.

Sidérurgie compétitive

Après avoir confirmé le 4 avril la fermeture partielle du site molellan et la suppression de 575 des 1 108 postes d'ici 2009, le groupe avait révélé quelques jours plus tard un programme d'investissement de 30 M€ devant permettre la création d'une centaine d'emplois sur le site.

Rappelant cet investissement



Photo: Julio PELAEZ

Lakshmi Mittal P.-D.G. d'ArcelorMittal affirme que « la porte de Gandrange n'est pas fermée ».

et un autre de 330 millions sur l'usine de Florange, M. Mittal se déclare prêt à examiner « tous les projets » d'investissement. « Nous sommes sidérurgistes, si nous voyons des opportunités pour faire un investissement viable, nous l'étudierons », indique-t-il, sans autre précision.

Revenant sur Gandrange, M. Mittal souligne que « notre idée est de rendre la sidérurgie européenne la plus compétitive possible ». Le patron d'ArcelorMittal remercie au passage le président Nicolas Sarkozy « pour son intervention qui a aidé les gens à comprendre nos

objectifs ». « Je pense personnellement qu'il a été d'un grand soutien à la fois pour nous et les syndicats. Nous devons être reconnaissants que le président ait créé autant d'attention autour de la région », note-t-il, indiquant qu'il aimerait être « son ami ».

Edouard Martin : « Bouffée d'oxygène »

Pour Edouard Martin, porte-parole de la CFDT à Gandrange, les annonces de M. Mittal « n'apportent rien de nouveau ». Evoquant la piste d'une reprise de l'aciérie par le milliardaire polonais Zaleski, le leader cégétiste répète qu'il « n'y croit pas du tout ». « Ce serait déjà fait si Mittal et Zaleski, qui se connaissent bien, y songeaient vraiment », estime-t-il.

En revanche, la réouverture du projet-pilote de captage de CO2 est saluée avec enthousiasme par Edouard Martin. « Ce serait une super-bouffée d'oxygène », affirme-t-il, en précisant toutefois : « Ce projet est lié à la géologie du terrain, et il y a là des éléments qui échappent à tout le monde ». Pour autant, M. Martin ne goûte guère l'appel du pied lancé par Lakshmi Mittal au gouvernement français. « C'est une méthode classique dans le groupe, commente-t-il, avec une menace à peine voilée sur l'emploi. Ça, c'est toujours aussi intolérable ! »

B. M.

Gérard Longuet : l'hypothèse des mines de sel

« M. Mittal reste sur sa ligne d'origine, avec la certitude que son ensemble industriel en Lorraine et au Luxembourg absorbera tous les besoins. C'est cohérent », constate le sénateur Gérard Longuet, ancien ministre de l'Industrie. « Il a été moins clair en laissant penser qu'il pourrait vendre Gandrange. Je crois qu'il a joué sur le fait qu'une partie des salariés ne souhaitait pas vraiment voir venir un repreneur, avec toutes les incertitudes que cela suppose... »

Pour Gérard Longuet, il n'y a rien d'étonnant à ce que Lakshmi Mittal sollicite l'Etat français sur le thème de la lutte contre le CO2, puisque « c'est le seul secteur où la puissance publique peut intervenir sans être reloguée par Bruxelles ». Cela dit, l'ancien président de la Région Lorraine suggère au P.-D.G. d'ArcelorMittal une piste « qui a au moins le mérite d'être originale » : « S'agissant du stockage de gaz industriel en sous-sol, je pense qu'on pourrait utiliser les galeries des mines de sel de Meurthe-et-Moselle. Techniquement, ça ne me paraît pas impensable, et quel symbole de l'unité lorraine ! »

Le fait que Lakshmi Mittal ait évoqué ce dossier est, de toute façon, très positif aux yeux de Gérard Longuet. « Si on peut le faire pour les hauts fourneaux, on prolonge leur activité sur une très longue période. Sachant que l'achat de quotas de production de CO2 va devenir prohibitif, c'est la voie de l'avenir. »

Propos recueillis par Bernard MAILLARD.

Décision aujourd'hui sur le référé introduit par la CGT

Le tribunal de grande instance de Thionville doit statuer aujourd'hui sur la validité de la consultation du personnel de l'aciérie de Gandrange quant à la fermeture partielle du site, tandis que la ville d'Amnéville travaille toujours en coulisses à sa reprise. Saisi en référé par la CGT début avril, le tribunal devra dire si la consultation du comité d'entreprise a été régulière ou si, comme le prétend le syndicat, elle doit être reprise du début au motif que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'entreprise n'a pas été consulté. « Le CHSCT doit être consulté avant toute décision importante. Ici, on n'a rien consulté du tout », avait plaidé

le 15 avril l'avocat de la CGT, Me Ralph Blindauer. La direction d'ArcelorMittal, défendue par Me André Souman, avait pour sa part qualifié l'action de la CGT d'« irrecevable et sans fondement ».

La décision du tribunal est très attendue, notamment par la municipalité d'Amnéville qui affirme toujours travailler sur un plan de reprise avec l'homme d'affaires franco-polonais Romain Zaleski, patron du groupe sidérurgique italien Carlo Tassara. « Les contacts se poursuivent et nous devrions annoncer un plan et les noms de partenaires dans les jours qui viennent », a affirmé Alain Stahl, directeur du cabinet du maire Jean Kiffer (UMP).